

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/08/2024 - 26672 - 2013 B 00966 - 790 787 717 - A.I.E.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/04/2022	et clos le	31/03/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A. I. E.	
SIRET	7 9 0 7 8 7 7 1 7 0 0 0 1 2
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
43 rue CHARELS DELESCLUZE	
93170 BAGNOLET	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Agencement de lieux de vente	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
	8 807		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quaterdecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	Copie certifiée conforme
---	--------------------------

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS EC2			
323 rue de Charenton 75012 PARIS			Tél : 01.43.41.88.04
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2023

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :
- SARL – tous les associés ;
- SCA – associés gérants ;
- SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.

1

Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
			5	6	7	8	
LIN Mingkang 1, rue de la noue 93170 BAGNOLET Gérant associé	50	2022	35 030				
HUANG Fuquan 18, rue chateau d'eau 75010 PARIS Associé	25	2022	17 671				

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			124 687		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
MVLT réalisée au cours de l'exercice						
MVLT restant à reporter						

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise SARL A. I. E.										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 43 rue CHARELS DELESCLUZE 93170 BAGNOLET											
Numéro SIRET* 7 9 0 7 8 7 7 1 7 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/03/2023	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		Fonds commercial*		010		012				
	incorporelles		Autres*		014		016				
	Immobilisations corporelles*				028	68 805	030	20 628		48 176	
	Immobilisations financières* (1)				040	9 156	042			9 156	
	Total I (5)				044	77 961	048	20 628		57 332	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	56 866	052			56 866	
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*			068	77 818	070	33 783		44 034	
		Autres* (3)			072	7 031	074			7 031	
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	66 485	086			66 485		
	Charges constatées d'avance *			092	2 118	094			2 118		
Total II			096	210 320	098	33 783		176 536			
Total général (I + II)					110	288 281	112	54 412		233 869	
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120						18 000	
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126					1 800		
	Réserves réglementées*			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131					98 234		
	Report à nouveau			134					19 251		
	Résultat de l'exercice			136					6 268		
	Subventions d'investissement			137							
	Provisions réglementées			140							
Total I					142				143 554		
Provisions pour risques et charges											
Total II					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					20 943		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					8 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166					4 338		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	10 368				57 033		
	Produits constatés d'avance			174							
	Total III			176					90 315		
Total général (I + II + III)					180				233 869		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		20 943		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		49 010		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A. I. E.**Néant ☐Exercice N clos le
31/03/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214		
		services*	intracommunautaires	217		218	590 435	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	(107 507)	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	15 006	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	497 934	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	258 938	
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	(29 880)	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	75 322	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	4 331		244	5 957	
	Rémunérations du personnel*					250	143 767	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	26 503	
	Dotations aux amortissements*					254	4 306	
	Dotations aux provisions					256	4 200	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	23	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	489 139	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 794	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280		
	Produits exceptionnels (IV)					290		
	Charges financières (V)					294	197	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	1 008
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	1 321	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	6 268	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 268	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	209	
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	2 329	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))				249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	8 806	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	8 806	
						372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SARL A. I. E.</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 850	442		444		446	7 850											
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	3 315	462	46 590	464		466	49 905											
		Autres immobilisations corporelles	470	9 096	472	1 954	474		476	11 050											
		Immobilisations financières	480	8 690	482	466	484		486	9 156											
		TOTAL	490	28 951	492	49 010	494		496	77 961											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 363	532	486	534		536	7 850											
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	3 083	552	2 265	554		556	5 348											
		Autres immobilisations corporelles	560	5 875	562	1 554	564		566	7 430											
		TOTAL	570	16 322	572	4 306	574		576	20 628											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A. I. E.Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	42 500	652	4 200	654	12 916	656	33 783
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	42 500	682	4 200	684	12 916	686	33 783

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			
dont cotisations facultatives Madelin				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	118 087
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	64 881
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL A. I. E.															Néant ☐		*			
Exercice ouvert le : 01/04/2022 et clos le : 31/03/2023															Durée en nombre de mois		12			
DECLARATION DES EFFECTIFS																				
Effectifs moyens du personnel															376		7			
Dont apprentis															657					
Dont handicapés															651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108		590 435			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105					
TOTAL 1															106		590 435			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115		12			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143					
Subventions d'exploitation reçues															113					
Variation positive des stocks															111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116		2 077			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153					
TOTAL 2															144		2 089			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Achats															121		263 963			
Variation négative des stocks															145		77 627			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125		39 700			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148		23			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150					
TOTAL 3															152		381 315			
IV Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137		211 209	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																				
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117		211 209			
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022		590 435			
Effectifs au sens de la CVAE															023		7			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026					
Période de référence															024		0 1 / 0 4 / 2 0 2 2 160 3 1 // 0 3 / 2 0 2 3			
Date de cessation															186		/ / / / / / / / / /			

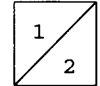
6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 7 9 0 7 8 7 7 1 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.I.E.

ADRESSE (voie) 43 rue CHARELS DELESCUZE

CODE POSTAL 93170

VILLE BAGNOLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LIN Prénom(s) Mingkang

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 03051970 N° Département 99 Commune Fujian Pays CHINE

Adresse : N° 1 Voie rue de la noue

Code Postal 93170 Commune BAGNOLET Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique HUANG Prénom(s) Fuquan

Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 11051966 N° Département 99 Commune Fujian Pays CHINE

Adresse : N° 18 Voie rue chateau d'eau

Code Postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31/03/2023

N° SIRET

7 9 0 7 8 7 7 1 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.I.E.

ADRESSE (voie)

43 rue CHARELS DELESCLUZE

CODE POSTAL

93170

VILLE

BAGNOLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

26111983

N° Département

99

Commune

Fujian

Pays

CHINE

Adresse :

N°

34

Voie

rue Molière

Code Postal

93170

Commune

BAGNOLET

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 7 9 0 7 8 7 7 1 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.I.E.

ADRESSE (voie) 43 rue CHARELS DELESCLUZE

CODE POSTAL 93170 VILLE BAGNOLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 261	48 544		68 805
Immobilisations financières	8 690	466		9 156
Total	28 952	49 010		77 962
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 323	4 306		20 629
Immobilisations financières				
Total	16 323	4 306		20 629
ACTIF NET				57 333

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 544	466	49 010
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		48 544	466	49 010
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 96 124 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 156		9 156
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	77 818	77 818	
Autres	7 032	7 032	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 118	2 118	
Total	96 124	86 968	9 156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 82 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	20 944			20 944
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 339	4 339		
Dettes fiscales et sociales	46 665	46 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 368	10 368		
Produits constatés d'avance				
Total	82 315	61 372		20 944
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-20 944			
(**) Dont envers les associés	10 368			

SARL A.I.E.
AU CAPITAL DE 18.000 €
43 Rue Charles Delescluze
93170 Bagnole
790 787 717 RCS BOBIGNY

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
30 SEPTEMBRE 2023

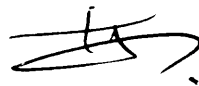
RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE **31 MARS 2023**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 6.268 € de l'exercice de la manière suivante :

- Aux autres réserves	6.268 €
-----------------------	---------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance



SARL A.I.E.
AU CAPITAL DE 18.000 €
43 Rue Charles Delescluze
93170 Bagnollet
790 787 717 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du **30 SEPTEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le **31 mars 2023** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le **31 mars 2023**, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires est de 590.435 €.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1/4/2023 sont les suivants :

Le résultat de l'exercice est légèrement positif en dépit de la conjoncture économique difficile. Nous espérons que la situation durant l'exercice à venir s'améliore.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le **31/03/2023**, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 590.435 € contre 338.318 € de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 143.767 € contre 104.979 € de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 26.503 € contre 24.057 € de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 7 contre 5 de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 489.139 € contre 296.708 € de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 8.794 € contre 41.609 € de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde négatif de 197 € des produits et frais financiers, il s'établit à 8.597 €

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel négatif de 1.008 €,

.

- de l'impôt sur les sociétés de 1.321 €

l'exercice clos le **31 mars 2023** se traduit par un bénéfice de 6.268 €.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6.268 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de 6.268 € de l'exercice de la manière suivante :

- Aux autres réserves	6.268 €
-----------------------	---------

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seraient de 143.554 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

